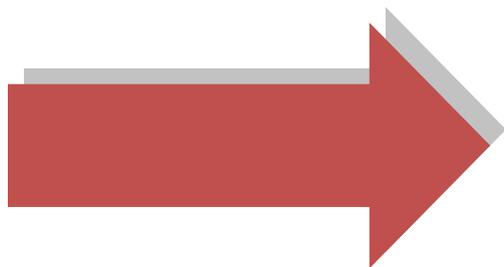




Situation à Djibouti et intérêts militaires étrangers

par Jean-Marie Collin

Jean-Marie Collin est directeur pour la France de l'organisation Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND), il est également consultant sur les problématiques de défense. Son expertise couvre la prolifération et la dissuasion nucléaire, les technologies militaires, les transferts d'armements, les enjeux environnementaux. Il a publié de nombreux articles pour des think-tank européens et américains et il est l'auteur de "La bombe, l'univers opaque du nucléaire" (Éditions Autrement, 2009). Il est également le directeur pour la France de l'organisation Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND). Il a été amené à s'intéresser à Djibouti et à scruter l'action de la France dans cet État et cette région sensible de la Corne de l'Afrique par l'histoire de Bernard Borrel, un juge français assassiné en 1995 à Djibouti.



Analyse

Avril 2011

De par sa position géographique stratégique, Djibouti est centrale dans les intérêts militaires français depuis 1977. De plus, l'avènement de la guerre contre le terrorisme a amené les États Unis à s'y investir dans le cadre de leur lutte contre Al Quaida. Enfin depuis 2008, même l'Union Européenne s'y intéresse dans le cadre de sa lutte contre la piraterie. Cependant tous ces acteurs refusent de s'engager pour l'amélioration de la situation des droits de l'Homme à Djibouti et ferment les yeux sur une situation explosive qui pourrait à terme les forcer à choisir une position claire.

I – Une position stratégique importante pour de nombreux pays

La France dispose à Djibouti de sa plus grande base militaire à l'étranger. Depuis le 25 juin 1977, la France a mis en place un protocole d'accord ou plus exactement des accords de défense avec Djibouti. Les Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ) sont composées de près de 3000 hommes (2900 exactement), qui se décomposent en unités de l'armée de terre (dont le 5ème RIAOM) et de moyens aériens de l'armée de l'air (10 Mirages 2000, un C160, un hélicoptère Fennec et deux hélicoptères Puma). Il faut noter que la Légion (13^e demi-brigade de la Légion étrangère), installée depuis 1963, quittera Djibouti, au cours de l'année 2011 pour les Émirats arabes unis. Les effectifs des FFDJ devraient ainsi diminuer de près de 1000 hommes. Concernant les forces maritimes, la France a retiré son unique bâtiment de débarquement d'infanterie et de char (l'EDIC Dague) en avril 2010. Il faut également noter la présence d'éléments de la DGSE et d'un système d'écoute assez important, principalement tourné sur l'Iran.

Malgré la création d'une nouvelle base militaire à Abu Dhabi aux Émirats arabes unis (base navale, aérienne et centre d'entraînement de l'armée de terre), les FFDJ devraient conserver toute leur importance. D'une part, sur un plan politique, il semble qu'il y ait une volonté de continuité. Ainsi, le Président français Sarkozy, lors de l'inauguration de la base émirati, a souligné sa complémentarité avec Djibouti. D'autre part, sur un plan stratégique, Djibouti est une porte d'entrée sur l'Afrique orientale, assure un regard de la France sur la Mer rouge ou des détroits stratégiques (golfe d'Aden, détroit de Bab el Mandeb) et constitue une base arrière proche de la péninsule arabique. Enfin, Djibouti permet aux militaires français de réaliser des exercices sur le terrain, avec par exemple le centre d'aguerrissement au désert de la Légion étrangère. L'armée de l'air effectue aussi différents types de missions, dont des entraînements aux bombardements nucléaires.

Depuis les attentats de 2001 et dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme, les Américains ont également installé une importante base militaire à Djibouti. Djibouti est clairement devenue une place militaire de première importance pour les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme international. Ils ont ainsi établi, depuis septembre 2002, sur un ancien terrain militaire concédé par la France, leur seule base militaire du territoire africain. Près de 2000 soldats US sont dans ce camp où l'on trouve un corps de Marines, des moyens maritimes et des membres de la CIA. Comme les Français, les Américains s'aguerrissent aux combats dans le désert et réalisent en plus de multiples actions de guerre contre le terrorisme international. Ils utilisent en effet Djibouti comme base de départ de missions d'attaque réalisées par des drones de type *Predator*. De plus en novembre 2002 – avec l'accord de la France et l'utilisation de sa base aérienne – un de ces drones est allé frapper des hommes d'Al Quaida au Yémen. Il faut noter qu'à ce titre, la France et les États-Unis ont conclu une entente en créant une infrastructure commune nommée *Alliance Base*, dont l'objectif commun est d'espionner, d'analyser et d'arrêter toute personne suspectée d'être membre d'Al Quaida. Il faut noter aussi la présence à partir de 2011 des forces d'autodéfense japonaises à Djibouti. Ce qui montre à nouveau l'importance stratégique de cet État. Pour la première fois depuis 1945, le Japon va installer une base militaire en dehors de ses frontières. Cette base navale permanente accueillera 150 militaires et la priorité de ses forces sera la lutte contre la piraterie. Cette action s'inscrit dans une logique de sécurité économique puisque 90 % des exportations japonaises empruntent les voies du Golfe d'Aden.

Depuis décembre 2008, l'Union européenne a lancé une vaste opération anti-piraterie dénommée *EUNAVFOR Somalie – Opération ATALANTA*. Cette opération s'appuie sur des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU (numéros 814, 1816, 1838 et 1846, adoptées en 2008 et numéro 1897, adoptée en 2009). C'est la première fois que l'Union européenne mène une telle opération militaire navale. Son objectif est de sécuriser les voies maritimes et d'apporter assistance et secours aux navires marchands

en danger. Au total, ce sont près de 2000 militaires engagés (des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, de Suède, d'Italie ou de Belgique notamment). Cette mission a été prolongée de deux années, c'est-à-dire jusqu'en 2012. En réalité, la question n'est pas de savoir si cette mission est prolongée mais pour combien d'années. En effet, malgré les 99 missions d'escorte effectuées depuis 2008, la situation sécuritaire ne s'est pas vraiment améliorée, certaines zones sont même bien plus dangereuses que d'autres, comme le bassin somalien où trente et une attaques ont été réussies contre quinze dans le Golfe d'Aden, par exemple, au cours de l'année 2010. Il faut dire que l'espace à surveiller est immense et reconnaître que, malgré la présence de cette force dissuasive, de navires de l'OTAN et bientôt de bâtiments de guerre chinois (cette coopération sera une première), ce combat semble non pas perdu mais perpétuel. Il est évident qu'une véritable solution doit être trouvée car ce type d'opération militaire ne peut pas durer une éternité. Il faut donc s'attaquer aux origines de cette piraterie qui résident autant dans la non-résolution de la crise de l'État somalien que dans les ravages de la pêche pratiquée illégalement par des chalutiers étrangers.

II – Incidence de ces intérêts sur le respect des droits de l'Homme

En ce qui concerne la situation des droits de l'Homme, la République de Djibouti fait l'objet de nombreuses critiques, notamment concernant l'absence de liberté syndicale dénoncée par l'Organisation internationale du travail (OIT) ou la Confédération syndicale internationale (CSI), le harcèlement des défenseurs des droits de l'Homme régulièrement dénoncé par la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), l'impossibilité d'exercer les droits politiques dont se plaignent les opposants condamnés au silence ou à l'exil ou encore à l'absence assez criante de liberté d'expression. Les manifestations de début 2011 ont mis en avant la pratique répressive habituelle du régime d'Ismaël Omar Guelleh puisque que ce sont les représentants d'organisations de droits de l'Homme qui les premières ont subi les mesures de rétorsion. Jean-Paul Noël Abdi, président de la Ligue djiboutienne des droits de l'Homme, a ainsi été arrêté, le 9 février 2011, sans aucune raison, relâché le 21 février 2011 et placé *sous contrôle judiciaire* ! Or, le dicton anglophone, « don't ask don't tell » (« on ne demande pas, on ne raconte pas ») semble bien adapté au contexte djiboutien car la France comme les Etats-Unis, militairement présents, ont toujours indiqué leur volonté de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de cet État ! Une politique évidemment tout à fait arbitraire.

Face à ce phénomène rarissime de manifestations de très grande ampleur qui ont lieu depuis début 2011 à Djibouti-ville mais aussi dans l'ensemble du pays, il est évident que le régime est inquiet de voir ce type de protestations non seulement prendre de l'ampleur mais aussi durer dans le temps. Les premiers heurts n'ont ainsi pas eu lieu en février 2011 mais dès le mois de décembre 2010, ce qui montre bien la volonté de nombreux Djiboutiens de sortir de ce régime. La revendication principale des manifestants est en effet très clairement un refus de voir le président Ismaël Omar Guelleh se présenter pour un troisième mandat consécutif. Celui-ci a fait en sorte de modifier – certes légalement mais sans opposition réelle – la Constitution en procédant, le 19 avril 2010, à une réforme constitutionnelle qui supprimait l'article limitant à deux le nombre de mandats présidentiels. Ainsi, après onze années de pouvoir, Ismaël Omar Guelleh souhaite bien le conserver, en briguant un troisième mandat et en interdisant ainsi tout renouvellement politique. Mais, à la différence des pays arabes, il y a un élément qui n'existe pas à Djibouti, c'est celui du relais médiatique. En effet, si en Tunisie et en Égypte, ces révolutions ont pu se réaliser rapidement, c'est grâce à la pression médiatique. Or, à Djibouti, les événements qui se sont déroulés depuis décembre 2010 et qui se déroulent encore, je pense aux grandes manifestations de février 2011, ont été totalement ignorés des médias internationaux. Seules quelques dépêches ont relayé ces événements. Une désaffection médiatique étonnante (car, dans le même temps, des journalistes relayaient les protestations des populations du Yémen et de Bahreïn) mais qui ne peut qu'aider Ismaël Omar Guelleh à conserver le pouvoir...

Or la France coopère grandement avec les forces militaires et de sécurité Djiboutiennes. Ainsi, des exercices militaires de grande envergure ont lieu chaque année. En 2010, l'objectif de l'exercice intitulé *Amitié franco-djiboutienne* était de s'entraîner à défendre le territoire face à une agression extérieure... Concernant le rôle que pourraient jouer la France et les États-Unis pour aider le président actuel à conserver le pouvoir, c'eût peut être été possible avant les événements du printemps arabe. Cependant l'avènement de ce vent de révolte semi-pacifique a changé la donne car la France et les États-Unis ont reconnu et approuvé ces révoltes pour la liberté et la démocratie (tardivement il est vrai pour la France...). Il apparaît, à ce jour, que si un véritable vent de révolution soufflait sur Djibouti, la France et les États-Unis n'auraient d'autre choix que de rester neutres, de laisser les Djiboutiens réaliser leur révolution. Dans le cas contraire, si la France devait soutenir le régime actuel, il est certain que Paris serait internationalement condamné par cette politique aux relents de colonialisme...

Concernant les États-Unis, ils tentent depuis plusieurs années maintenant d'implanter l'*AFRICOM (Africa Command)*, pour l'instant basé à Stuttgart, sur un territoire africain mais sans succès. En réalité, il semble que le siège devrait rester à Stuttgart. Mais cela ne veut pas dire pour autant que Washington va se désintéresser de l'Afrique. Bien au contraire. On peut voir que les États-Unis sont présents de manière de plus en plus importante dans différents pays (en Ituri, en Ouganda, au Kenya), via l'installation de différentes petites unités dans le cadre de partenariats, de formation d'unités militaires, d'aides humanitaires et le *Camp Lemonnier* est la tête de pont. Enfin, en ces temps d'économie budgétaire, l'implantation d'un nouveau site - avec tout ce que cela entraîne sur le plan structurel (création de structures de commandement, implantation d'équipements de communication coûteux, ...) et politique (la France accepterait-elle de devenir la puissance de second rang à Djibouti et l'Allemagne laissera-t-elle partir, sans protestations, ce centre de commandement qui draine une activité économique sur son territoire?) - apparaît fort complexe.

A l'intérieur de Djibouti, les policiers et les militaires se plaignent de leurs conditions de travail et en cas de contagion des événements qui touchent le monde arabe, les opposants espèrent une défection rapide de leur part, en faveur de la population. La sécurité du président Guelleh est toutefois assurée par une garde républicaine, créée en janvier 2002, en reprenant les bases de ce que l'on appelait l'escadron présidentiel. Son rôle qui est décrit dans un décret présidentiel *est de défendre le chef de l'État, sa famille et ses hôtes*. Si cette *Garde républicaine* relève du ministère de la Défense, elle est en réalité sous la tutelle directe de la présidence. En conséquence, on peut penser que les hommes qui sont intégrés à ce corps militaire sont très fidèles au régime du président Guelleh et constituent le dernier rempart face à toute agression extérieure. Composée de 600 hommes, la *Garde républicaine* est composée de quatre escadrons, dont un escadron de sécurité rapprochée et un escadron d'appui (blindé et artillerie). Ce qui peut renforcer la cohésion de ce corps est le fait que celui-ci bénéficie de moyens financiers plus importants que la police, par exemple, dont la précarité est de plus en plus grande. La France, dans le cadre de ses actions de coopération et de formation militaires, travaille de manière active avec cette *Garde républicaine*. Elle a ainsi formée en 2010 une vingtaine de ces hommes au centre d'entraînement au combat d'*Arta plage (CECA)* ou encore à un stage de parachutisme.

Même extrêmement fragile et obtenue au prix d'un mépris certain pour les droits de l'Homme et les valeurs de démocratie et de justice, il existe encore une forme de paix sociale à Djibouti. Cependant si le président djiboutien n'était plus en mesure d'assurer cette paix sociale, il est probable que la France et les États-Unis favoriseraient leurs intérêts propres au détriment de ceux du président. Mieux, si une révolution devait se dérouler, la France et les États-Unis devraient d'une certaine manière soutenir cette révolte, car, dans le cas d'un changement de régime, leur désaffection ou leurs entraves à ce nouveau pouvoir pourraient se retourner contre eux et pourquoi pas, constituer un motif pour les obliger à quitter le territoire.